



# LE PETIT MONTFERRATOIS

Mai Juin Juillet Août 2022





## Le Mot du Maire

Compte tenu des prévisions météorologiques annoncées ; nous pouvons le constater nous-mêmes, les mois qui arrivent risquent d'être très chauds avec un manque d'eau, des nappes phréatiques mais également nos rivières au plus bas, ainsi que la sécheresse de nos terres.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des informations de notre Communauté d'Agglomération. Ensemble, nous pouvons adapter nos comportements pour préserver cette richesse : l'EAU

Monsieur le Préfet du Var a récemment attiré l'attention des élus mais aussi des consommateurs de ne plus gaspiller ce bien précieux, l'EAU.

Un autre danger, le risque d'incendie nous guette avec cette sécheresse de plus en plus présente. Là également, Monsieur le Préfet rappelle les obligations de débroussaillage sur une profondeur de cinquante mètres autour des habitations, mais aussi le nettoyage des terrains non construits classés en zone U (constructibles) ainsi que les accès.

### **ATTENTION après le 31 mai, on ne brûle plus !**

Vous trouverez à l'intérieur du Petit Montferratois la liste des travaux réalisés afin d'améliorer la vie quotidienne et l'embellissement du village et de la commune. Pas facile avec l'incivisme de tous les jours : divagation des chiens, stationnement anarchique même le samedi sur l'emplacement de notre petit marché, dépôts sauvages ici ou là, bruits de voisinage etc...etc...

Après le mécontentement des élus lors du dernier Conseil Municipal, j'ai décidé d'adresser une lettre ouverte dans ce numéro à notre Garde Champêtre afin de lui demander d'être plus vigilant dans les semaines qui arrivent.

Avec l'arrivée des beaux et longs jours et en souhaitant que la Covid soit derrière nous, notre commune devrait retrouver ses animations presque permanentes qui caractérisent le dévouement de tous nos bénévoles des associations s'investissant tout au long de l'année et que je remercie bien vivement.

Montferratoises, Montferratois, participer à ces moments de convivialité entre amis, voisins, pour savourer un vrai moment de détente dans cette période difficile, pour ne pas dire plus aux portes de notre EUROPE.

Passez un bon été en espérant vous retrouver nombreux lors de ces manifestations.

Votre Maire, Raymond GRAS

## Création du CCAS

Suite au Conseil Municipal du 10.03.22, le CCAS de la commune a été créé. Le bureau est constitué de 8 personnes dont 4 membres du Conseil Municipal : Mme Magnien-Bonin Dominique, Mme Daulaus-Vella Brigitte, Mme Boukadida Céline, et Mr Marin Thierry ; et 4 Montferratois non élus désignés par le Maire, participants à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur la commune : Mr Puiroux Christian (Directeur AC3 Les collines), Mme Mytnik Anne (directrice de crèche parentale), Mr Senequier Marc (Rédacteur principal au service budget de la direction Autonomie du Département) et Mme Gay Janine (Présidente du Club des Loisirs et Culture). Le CCAS est présidé de droit par le Maire.

## Lettre au garde champêtre

Voici un extrait du courrier envoyé au garde champêtre Mr Franck Liberski le 17/03/2022 par Monsieur le Maire :

« Monsieur,

Lors de la réunion du conseil municipal du 10/03/2022, les élus Montferratois ont évoqué les problèmes d'incivilités sur la Commune. D'une part au cœur du village avec la divagation des chiens et le stationnement des véhicules, principalement dans la rue du D.Rayol. D'autre part avec la pénétration de voitures sur le site du pré Seignoret qui accueille les installations sportives. Vous voudrez donc bien à réception de ce courrier, porter une attention particulière à ces problèmes, mais aussi assurer une présence aux heures de rentrée et sortie aux écoles, avec la problématique des voitures et des bus scolaires. »

# Erratum Livret Adresses Utiles

Des erreurs et oublis se sont glissés dans notre petit livret « Adresses utiles ». Nous nous excusons pour ce désagrément et vous prions de prendre en compte les corrections :

Thavaud Pascal - Ecogite du Bivosque : 06.26.97.83.59

Guillemot Nettoyage : 06.89.93.69.37

Bassi Jean Charles - Gîtes : 06.78.17.64.86

Bono Marjorie - Infirmière libérale : 06.03.00.90.33

## Attribution prévisionnelle des subventions aux associations

Association Collège de Figanières	490.00 €	Amicale 19e Régiment des Sapeurs d'Afrique	300.00 €
Prévention Routière	100.00 €	Montferrat 2000	2000.00 €
ANACR Anciens Combattants	50.00 €	Le Carré des Fainéants	500.00 €
Leï Petanquaires	1000.00 €	Les Blessés de l'Armée de Terre	300.00 €
Association Patrimoine Lou Soucau	600.00 €	Olympique Montferrat Vétérans	500.00 €
Société de Chasse	900.00 €	AC3 Les Collines	1250.00 €
Club Loisirs et Culture	1500.00 €	Secours populaire	300.00 €
1er Régiment Chasseurs d'Afrique	300.00 €	Banque Alimentaire	300.00 €
Amicale 3ème RAMA Canjuers	200.00 €	Montagne Habits	200.00 €
PEP (Pupilles de l'Enseignement Public)	200.00 €	Festival Perché	4050.00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>15240.00 €</b>

## Les Réalisations pour la commune

### Réalisations faites en 2021 :

- Remplacement panneaux d'informations en bois
- Fresque murale façade Place de l'Horloge
- Plantations des arbres Route de Draguignan
- Fleurissement du village
- Achat parcelle de terre de 841 m2 Quartier Le Village
- Régularisations foncières des chemins communaux
- Remise en peinture des volets des appartements communaux
- Goudronnage Chemin de France
- Divers travaux enrobés Parking HLM
- Mise en place de l'Ecole Numérique au groupe scolaire Les Oliviers
- Achat d'une sono portable pour les manifestations à l'extérieur
- Installation d'un visiophone à la crèche Lou Rigau
- Traçage de lignes de jeux dans la cour de l'Ecole Gaston Magnan

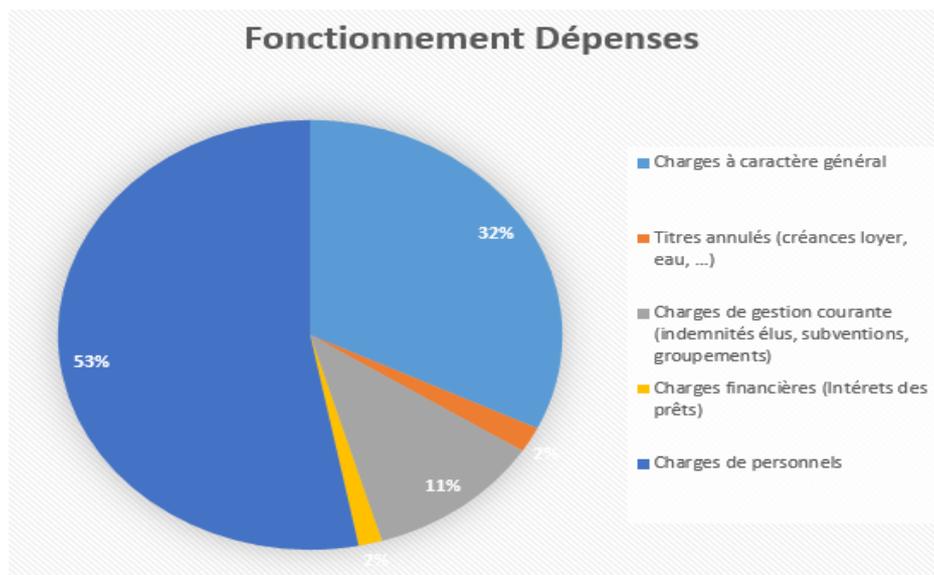
### Réalisations prévues en 2022 :

- Achat d'un local commercial (Ex locaux Le Relais)
- Aménagement électrique Le Pigeonnier
- Goudronnages divers
- Projet d'agrandissement de la cantine scolaire
- Rénovation local commercial La route
- Modernisation de l'éclairage public
- Pose d'un filet de sécurité à côté de l'Horloge
- Réalisation d'un pumptrack
- Reprise des tombes abandonnées au cimetière
- Réhabilitation des toitures des préaux de l'Ecole G. Magnan
- Rénovation du Monument aux Morts

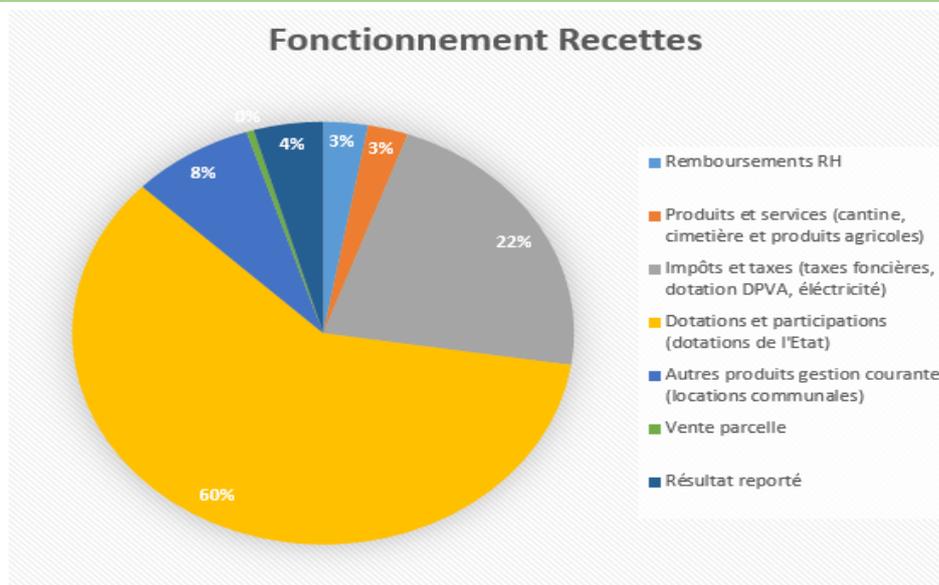


# Budget 2022—Fonctionnement

Fonctionnement Dépenses	
Charges à caractère général	335 387 €
Titres annulés (créances loyer, eau, ...)	20 000 €
Charges de gestion courante (indemnités élus, subventions, groupements)	118 190 €
Charges financières (Intérêts des prêts)	15 773 €
Charges de personnels	553 650 €
<b>Total</b>	<b>1 043 000 €</b>

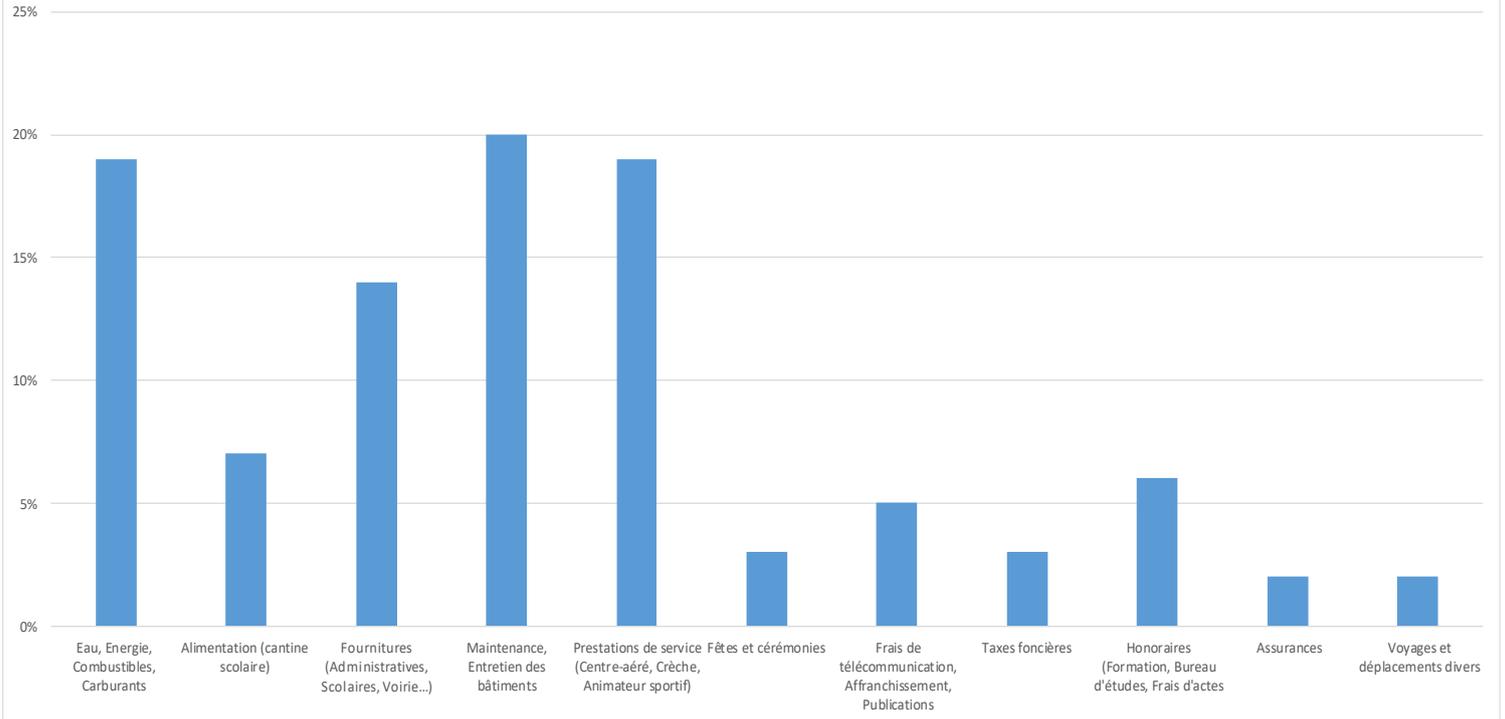


Fonctionnement Recettes	
Remboursements RH	30 000 €
Produits et services (cantine, garderie, location matériels, cimetière)	27 101 €
Impôts et taxes (taxes foncières, dotation DPVA, électricité)	228 735 €
Dotations et participations (dotations de l'Etat)	623 377 €
Autres produits gestion courante (locations communales, dons)	82 154 €
Vente parcelle	5 000 €
Résultat reporté	46 632 €
<b>Total</b>	<b>1 043 000 €</b>



# Budget 2022 — Fonctionnement

Détail des charges à caractère général  
Dépenses



## L'eau

En raison d'un risque élevé de sécheresse dans notre secteur, gérons les risques et agissons ensemble.

Informations sur [dracenie.com](http://dracenie.com)

### SECHERESSE AU JARDIN

**AGISSONS ENSEMBLE**  
L'eau se raréfie sur notre territoire. Ensemble nous pouvons adapter nos comportements pour préserver cette richesse.

### SECHERESSE A LA MAISON

**AGISSONS ENSEMBLE**  
L'eau se raréfie sur notre territoire. Ensemble nous pouvons adapter nos comportements pour préserver cette richesse.

**Recyclez les eaux de nettoyage ou collectez les eaux pluviales** pour l'arrosage des espaces verts et l'entretien ou le nettoyage des extérieurs.

**Paillez et amondez la terre** avec du broyat sur vos plantations pour limiter l'évaporation et le dessèchement du sol. C'est encore plus efficace si le sol a été biné.

**Privilégiez les plantes endémiques** économes en eau et résistantes à la chaleur et au vent.

**Améliorez l'arrosage.** Arrosez tard le soir, ou tôt le matin, pour éviter une évaporation trop rapide. Il est normal que la pelouse jaunisse en été, c'est mieux de ne pas arroser du tout !

**Préférez de la prairie à la pelouse,** les « mauvaises herbes », paquerettes et pissenlits améliorent la biodiversité et la porosité de votre sol, ce qui retient mieux l'eau.

**La permaculture permet de mieux organiser votre potager :** les plantes seront moins gourmandes en eau.

**Supprimez tout fongicide et autres produits chimiques,** car vous aurez renforcé votre sol naturellement et l'eau ne sera plus un problème. Vous réduirez aussi la pollution des eaux du territoire.

**Limitez le remplissage des piscines,** de préférence en avril ou mai.

**Lavez les véhicules dans les stations de lavage,** ou à l'éponge plutôt qu'au jet. Réduisez considérablement le nombre de lavages.

**Vérifiez régulièrement que votre installation n'a pas de fuite :** notez les chiffres du compteur avant de vous coucher et juste au réveil. S'il y a une différence, c'est que vous avez une fuite.

**Préférez les douches aux bains,** cela réduit de moitié la consommation d'eau à la salle de bain.

**Aux toilettes, préférez une chasse d'eau à deux boutons.** Le petit bouton délivre 3 litres, contre 6 litres pour le gros bouton.

**Les toilettes sont fréquemment sujettes à des fuites.** Vérifiez que vous n'avez pas d'écoulement.

**Équipez le domicile d'économiseur d'eau et de régulateur de débit**

**Il existe des pommeaux de douche connectés,** qui vous indiquent la quantité d'eau utilisée : ludiques, vos enfants se prendront au jeu, et vous ferez des économies sur la facture. Il est temps de sortir de la douche !

**Choisissez des appareils économiques.** Les nouveaux lave-linge et lave-vaisselle sont classés avec un critère écologique. Les meilleurs utilisent moins de 10 litres par cycle.

**Faites tourner vos machines à laver quand elles sont pleines et en heures creuses.**

**Privilégiez l'eau du robinet.** Vous réduirez votre impact sur l'eau. Et sur les déchets plastiques. Des solutions existent pour purifier l'eau : carafes filtrantes, charbon actif, billes d'argile.

# Aides de rénovation énergétique

Plusieurs aides existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de son logement (notamment : isolation des murs et des sols, remplacement d'équipement de chauffage et de ventilation).

- **MaPrimeRénov** : cette aide est versée par l'état sous forme de prime à la fin des travaux

- **Primes énergie CEE** : aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (pollueur-payeur)

- **Prêt Avance Rénovation** : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts quant à eux peuvent être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

- **MaPrimeRenov Sérénité** : destinée aux revenus modestes et très modestes, pour encourager les rénovations globales des logements.

- **Eco-PTZ** : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique (plafond relevé à 50 000€ le 1/01/2022)

Attention pour obtenir ces aides, les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE. **Plus d'informations sur le site de l'ADEMA, d'Hello Watt ou de France Renov.**

## Informations

### Matinée portes ouvertes Ecole

Une matinée portes-ouvertes aura lieu le lundi 4 Juillet 2022 de 9h à 11h à l'école Les Oliviers, afin de faire découvrir l'école aux nouveaux inscrits.

### Jardins coopératifs

Une réunion publique a eu lieu le 21 avril 2022 pour informer les Montferratois d'un éventuel projet de jardins coopératifs sur notre commune.

Le principe de ce type de jardin : exploitation d'une parcelle commune mais non individuellement divisée. La responsabilité, les travaux et la récolte sont partagés entre tous les participants.

Si vous êtes intéressés, contactez la Mairie.

### Paiement des impôts et amendes

Depuis le mois de mars 2022, vous avez la possibilité de régler au Bar Le Vintage :

- Paiement des impôts en espèces et CB dans la limite de 300 € (pour les pros, paiement de la CFE uniquement)
- Paiement des amendes, factures locales et hospitalières en espèces et CB dans la limite de 300 €

### Ukraine

Une collecte de dons a eu lieu en Mairie depuis le début de l'année. Des produits d'hygiène, matériels de puériculture, et médicaux, vêtements, jeux de l'école ont été remis courant du mois de Mars à la Maison d'Accueil des Réfugiés à Châteaudouble pour la population Ukrainienne accueillie sur le site.

### Atelier lecture et graphique

Mercredi 6 Juillet de 14h à 16h, la Médiathèque de Montferrat organise dans le Pré Chauvin un atelier autour des couleurs ( pour les enfants de 3 à 8 ans). Sur inscription auprès de la Médiathèque.

### Dépôt de pain

Le boulanger de Châteaudouble est présent tous les mercredis et samedis matin pour vous régaler avec de bons pains au chocolat, croissants, viennoiseries, pains divers...

Venez nombreux !

### Marché du samedi matin

Plusieurs exposants (fruits et légumes, pain, miel, œufs, traiteur à emporter, savons, sucreries...) sont présents tous les samedis matin pour régaler vos papilles. Venez les découvrir nombreux !

Pour cette raison, le stationnement Placette de l'Horloge est interdit tous les samedis matin de 06h à 13h.

### Réunion Régularisation des Chemins

Une réunion a eu lieu le 05 mai 2022 pour informer les riverains concernés aux Chemin de l'Hubac, Chemin de France, d'une prochaine régularisation des Chemins communaux.

### Projet de voyage Club des Loisirs et Culture

Le Club des Loisirs et Culture de Montferrat souhaite organiser un voyage à Lloret del Mar ouvert à tous. Les dates retenues seraient pour courant du mois d'Octobre. Le tarif est de 149 € pour 3 jours en pension complète (possibilité pour 20 € de plus de faire une journée à Barcelone).

Afin que ce projet se concrétise, les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de Mme Gay Janine au 0678102117. Merci à vous

### Commission Circuit de l'eau

Une réunion des membres de la Commission des Chemins de l'Eau s'est tenue le 31 mars 2022 pour une réflexion et un projet sur un circuit de l'eau à Pierrepont. La question de la sécheresse a également été au cœur des échanges.

# Retour en images

## Journée de la Femme

Le Club des Loisirs et Culture a organisé un repas au Clos Pierrepont à l'occasion de la Journée de la Femme le 07 mars 2022.



## Carnaval des enfants

Le 12 mars 2022, a eu lieu le Carnaval des enfants organisé par Montferrat 2000. Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré à la fabrication des chars et aux participants. L'après-midi s'est clôturé par un goûter offert par le Club des Loisirs et Culture.



## Plantation des pommiers

Le 08 avril 2022, de nouveaux pommiers offerts par Le Conservatoire du Parc du Verdon ont été plantés par les enfants des écoles. Ils viennent s'ajouter à ceux déjà présents dans le Pré Chauvin. On peut en compter à ce jour 38.



## Chasse aux œufs

Le Club des Loisirs et Culture a permis aux enfants du village de participer à la chasse aux œufs le 18 avril 2022. Un circuit pour les plus petits avec Cocotte, et une course d'orientation pour les grands sur le thème de Cocot'Lanta étaient proposés. Environ 70 poules ont été distribuées à la fin de la chasse.



## Plantation des arbres

Suite à l'abattage des marronniers le long des HLM, 7 nouveaux arbres ont été plantés : 4 micocouliers, et 3 tilleuls.



## Fleurissement du village

Comme chaque année, la commune a procédé au renouvellement des plantes et fleurs dans le village. Nous remercions les habitants qui se sont portés volontaires le 22 avril 2022 pour nous aider à la réalisation de ce projet.



## Concert Patrick rencontre Brassens

Le 30 avril 2022 a eu lieu à la Salle Polyvalente un concert organisé par Montferrat 2000 « Patrick rencontre Brassens »

# Expression politique

## Tous unis pour Montferrat

Le travail continue... Deux ans que vous nous avez fait confiance et deux que notre pays affronte une pandémie mondiale. Notre action pourtant, malgré un contexte difficile a été constante et soutenue. Les nouveautés aux villages sont nombreuses, vous pouvez le constater tous les jours, mais nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin! Dans les prochains mois, notre éclairage public va être entièrement rénové et nous allons passer en LED, ce qui nous permettra des économies substantielles. Notre plateau sportif va s'enrichir d'une piste de rollers, trottinettes et vélos pour les enfants, à côté de l'aire de musculation, pour que les différentes générations puissent se retrouver autour d'une activité sportive. Nous avons pour projet l'agrandissement de la cantine et la création d'une classe supplémentaire à l'école des Oliviers. Pour faciliter l'installation de nouveaux commerces, nous entamons des travaux à la Voute afin de rendre le lieu aux normes et nous avons par ailleurs le projet d'acheter le rez-de-chaussée de l'immeuble le Relais, lequel va être transformé en 5 appartements et 1 local commercial. L'entretien de notre patrimoine va se poursuivre avec la réfection des préaux de l'école G.Magnan, celle du clocher de l'église St Roch et la rénovation du parc de jeu du pré Chauvin (entre autres!). Voilà en quelques mots, quelques projets qui nous tiennent à cœur et qui pensons, ne pourront qu'améliorer la vie du village! Nous n'en tirons pas gloire, nous avons été élus pour cela et nous restons à votre service et votre écoute pour œuvrer ensemble pour le bien de notre communauté.

## Pour l'avenir engageons nous

Notre engagement est réel et vivace depuis que vous nous avez élus. Mais un règlement intérieur restrictif nous est imposé par la majorité municipale qui réduit notre expression dans un format informatique drastique alors que la totalité du contenu de ce journal est tout à leur « honneur »! Face à cette adversité nous sommes présents sur le terrain ! Depuis 2015, un COMITE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE aurait dû être en place et malgré l'opposition de la majorité nous avons obtenu force de loi, ce qui permettra d'avoir plus de clarté sur les aides sociales. LE RELAIS pour lequel lors de sa mise en vente nous avons suggéré l'achat sous les railleries ; et bien la commune achètera le rez-de-chaussée au terme des travaux, pour un éventuel commerce. La BOULANGERIE si nécessaire en notre village, pour laquelle nous avons suggéré « La voute » est un projet réel à ce jour et qu'il va falloir concrétiser. LES ECOLES dont la commission municipale ne s'était pas réunie depuis des « lustres » renaît de ses cendres. Suite à notre visite des écoles et le compte-rendu que nous avons fait, après notre rencontre avec les enseignants ; des travaux importants et essentiels vont être entrepris. LA CREATION D'UNE COMMISSION EXTRA MUNICIPALE pour un projet autour de l'eau afin de valoriser et protéger notre richesse L'EAU. Nous avons fait la clarté sur les loyers impayés (60000€) des logements sociaux et pour lesquels nous interpellons la majorité, régulièrement. Concernant la parcelle N° D264 inscrite au budget sous le terme parking, nous avons proposé qu'une destination différente ou qu'un compromis soit fait y compris en consultant les riverains autour d'une réflexion collective. LE MEDECIN donc notre intervention auprès de l'ARS a permis le contact, est dans l'attente d'une décision de l'ordre des médecins qui nous paraît lente, nous allons intervenir auprès de cette instance afin d'obtenir une réponse que nous espérons positive. Tous ces thèmes qui étaient dans notre programme électoral, sont donc bien réalistes et pris en compte ils permettent de faire avancer notre village même si le rythme n'est pas celui de l'éclair mais il permet de sortir de l'immobilisme ! Toujours à votre service, nous sommes chers concitoyens à votre écoute et disponibles.

Bernard FRANCHITTO    Isabelle DHONHT    Thierry MARIN

## Retour sur la couverture du précédent « Petit Montferratois »

Sur le précédent petit Montferratois vous avez pu contempler une crèche provençale créée et décorée minutieusement par un couple de Montferratois ( Colette et Alain D'Alessandri ), nous les remercions. Petit retour historique sur les crèches provençales :

La légende veut qu'au 13<sup>è</sup> siècle, Saint-François d'Assise réalise la première crèche vivante dans une grotte de Greccio en Italie, afin d'y passer la nuit de Noël en prières avec des fidèles. Ainsi serait née la notion de crèche vivante.... Le 14<sup>è</sup> siècle, marque l'introduction de l'usage des crèches en Provence. Certains santons sont sculptés dans du bois, dont les plus anciens se trouvent à la Basilique de Saint-Maximin. Dès le 15<sup>è</sup> siècle, la tradition de la crèche se répand dans les églises. Des personnages représentatifs de la communauté viennent rejoindre la Sainte Famille, l'âne et le bœuf, les bergers et les Rois Mages. C'est au moment de la Révolution française au 19<sup>è</sup> siècle que la crèche fait son apparition dans les foyers. Les églises étant fermées et les messes de minuit supprimées, les provençaux eurent l'idée de fabriquer ou d'acheter des « santouns » (« petits saints » en provençal) pour faire la crèche chez eux. Naît ainsi le début de l'artisanat santonnier. Aujourd'hui, on les appelle des Santons, et ils sont une spécialité de la Provence ! Aujourd'hui, la crèche familiale représente le village provençal typique et la campagne qui l'entoure, où l'on reconstitue la naissance de Jésus Christ dans la Provence contemporaine.

## Rentrée scolaire 2022-2023

Les inscriptions à l'école (entrée en maternelle ou emménagement) doivent être effectuées auprès du secrétariat de la Mairie de préférence au plus tard le 15 juin 2022. Les documents à produire sont les suivants :

copie du livret de famille (pages parents + enfant concerné), copie du carnet de santé (pages des vaccinations obligatoires), copie d'un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois, un certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune).

Il est conseillé de contacter les directrices d'établissement dès que possible :

Ecole primaire Les Oliviers (TPS / PS / MS / GS / CP / CE1), Mme CROZE,  
Tél : 04 94 70 91 02, mail : [ecole.0831362E@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831362E@ac-nice.fr)

Ecole élémentaire Gaston Magnan (CE et CM), Mme LUCCIONI  
Tél : 04 94 70 91 64, mail : [ecole.0830462B@ac-nice.fr](mailto:ecole.0830462B@ac-nice.fr)

Les dossiers d'inscription aux services périscolaires (cantine et garderie) seront disponibles fin juin auprès de la Mairie.